



Retraite complémentaire obligatoire ?

Par **Vincent**, le **12/10/2010** à **17:57**

Bonjour,

Je suis affilié à la Maison des artistes (idem agessa) et un organisme, l'ircec, me harcèle prétendant que leur service de retraite complémentaire est obligatoire. Or, je ne veux pas de leur produit. Puis-je refuser ? J'ai entendu dire que les nouvelles directives européennes m'autoriseraient à me passer d'une complémentaire du moment que j'étais affilié à un organisme de SS.

Merci.